



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133395>

Département(s) de publication : **976**

Annonce n° **24-133395**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Mamoudzou (976)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : M'Kayamba : aménagements publics de l'entrée sud du village de Kawéni - Phase 1 (Ceinture El Farouk)

Description : M'Kayamba : aménagements publics de l'entrée sud du village de Kawéni - Phase 1 (Ceinture El Farouk)

Identifiant de la procédure : 9c764b14-8063-4f27-881c-d4773b88d8fa

Identifiant interne : 2024DRUP0125

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45112500 Travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233220 Travaux de revêtement de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112711 Travaux d'aménagement paysager de parcs

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112700 Travaux d'aménagement paysager

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Grandes ceintures végétales MAIL

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Faillite : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Corruption : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Concordat : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Participation à une organisation criminelle : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Fraude : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Insolvabilité : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Biens administrés par un liquidateur : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Motifs d'exclusion purement nationaux : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Coupable d'une faute professionnelle grave : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Paiement des cotisations de sécurité sociale : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

État de cessation d'activités : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Paiement d'impôts et taxes : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : L'acheteur accepte comme preuve suffisante soit la production d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : TERRASSEMENT_VOIRIE_LIBERATION DES EMPRISES

Description : TERRASSEMENT_VOIRIE_LIBERATION DES EMPRISES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Grandes ceintures végétales MAIL

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Voir règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : (Prix proposé pour la réalisation du marché, lisibilité de l'offre, avec un bon équilibre entre coût et qualité des prestations.)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de réalisation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui traite les offres : Ville de Mamoudzou (976)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : RESEAUX DISVERS

Description : RESEAUX DISVERS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45231112 Installation de réseau de conduites

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Grandes ceintures végétales MAIL

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Voir règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : (Prix proposé pour la réalisation du marché, lisibilité de l'offre, avec un bon équilibre entre coût et qualité des prestations.)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de réalisation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir

contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui traite les offres : Ville de Mamoudzou (976)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : AMENAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIERS

Description : AMENAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIERS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Grandes ceintures végétales MAIL

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Voir règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : (Prix proposé pour la réalisation du marché, lisibilité de l'offre, avec un bon équilibre entre coût et qualité des prestations.)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de réalisation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Mayotte

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Mamoudzou (976)

Organisation qui traite les offres : Ville de Mamoudzou (976)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Mamoudzou (976)

Numéro d'enregistrement : 20000883700011

Adresse postale : Boulevard Halidi Sélémani BP 01

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Adresse électronique : o.satifatou@mamoudzou.yt

Téléphone : +33 269665510

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Mayotte

Numéro d'enregistrement : 13000503600012

Département : Mayotte

Adresse postale : Les Hauts du Jardin du Collège

Ville : Mamoudzou

Code postal : 97600

Subdivision pays (NUTS) : Mayotte (FRY50)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Téléphone : +33 269611856

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e4576c0f-481b-48c8-b1d8-f85abb3400f6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/11/2024 à 17:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024